

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DU TOURISME DE L'OCDE

POLITIQUE DU TOURISME DE LA SUISSE - RAPPORT DE BASE

La vocation touristique de la Suisse est ancienne, ce pays jouissant d'une situation géographique exceptionnelle ainsi que d'atouts naturels ou dus à l'activité humaine. Les Alpes restent son principal produit d'attraction mais le tourisme urbain et celui qui s'organise à l'occasion de congrès ont pris une importance considérable ces dernières années. Le tourisme se classe au troisième rang des secteurs exportateurs de l'économie, et influe de manière non négligeable sur la croissance et l'emploi.

En 2000, les recettes touristiques représentent au total plus de 5 % du PIB. Les recettes internationales s'élèvent à USD 7 milliards de dollars (CHF 12.6 milliards), soit 10 % des exportations. La Suisse est également l'un des pays où les dépenses liées au tourisme vers l'étranger sont le plus élevées.

Depuis 1998, la reprise s'amorce après la difficile période de récession que le pays a connue. En effet, le tourisme suisse a souffert de l'intensification de la concurrence, de l'apparition de nouvelles destinations, des conditions cadres peu favorables de l'économie ainsi que de l'incapacité du secteur à s'adapter aux nouvelles conditions du marché du tourisme mondial en remédiant à son morcellement.

C'est dans ce contexte que le Comité du tourisme de l'OCDE a examiné la politique, les programmes et les moyens d'action du tourisme suisse, le 3 juillet 2000, sous la présidence de M. Berry Eijgendaal, vice-président de ce Comité.

Parmi les nouvelles orientations et réformes mises en œuvre ces dernières années par la politique du tourisme en Suisse, le Comité s'est félicité :

- De la création et de la mise en œuvre, par les pouvoirs publics, d'une mission intersectorielle destinée à améliorer le cadre dans lequel s'inscrit le tourisme et à faire de la politique du tourisme une politique économique orientée vers la croissance. Désormais, le gouvernement helvétique voit dans le tourisme un secteur stratégique de l'économie, du fait de son importance et de son potentiel de croissance, de son puissant effet multiplicateur ainsi que du niveau élevé de valeur ajoutée par employé, comparé aux autres économies de l'OCDE.
- De la réorganisation de l'Office national du tourisme suisse, devenu Suisse Tourisme, accompagnée d'une commercialisation des destinations davantage orientée vers le marché et les résultats, et de la création de nouveaux moyens d'action fondés sur les technologies de l'information, tels que la Centrale d'information et de réservation et le site Internet MySwitzerland.com. Cette réforme a permis au gouvernement de réaliser des économies considérables en termes de charges fixes et d'augmenter les dépenses affectées aux produits touristiques du pays.
- De la mise en place d'un nouveau moyen d'action destiné à encourager l'innovation et la coopération dans le tourisme (InnoTour). Ce programme renforce les initiatives interentreprises et intersectorielles, prêtes à être lancées, et contribue directement à augmenter les recettes du secteur.

- Des efforts considérables qui ont été déployés depuis la mise en œuvre du concept de Suisse Tourisme, au début des années 80, dans le cadre de la politique générale de développement économique et territorial durable, afin de mieux intégrer le tourisme dans la politique de l'environnement, notamment en accordant la préférence à la croissance qualitative et non quantitative de ce secteur.
- De la formulation et de la mise en œuvre d'une stratégie de partenariat public-privé dans le domaine de la promotion et la commercialisation du « produit touristique » permettant à l'ensemble du secteur de réaliser des économies d'échelle et de gamme.
- Du réaménagement de l'Administration nationale du tourisme (ANT), dont les effectifs sont modestes et dont les dépenses affectées à la politique du tourisme ne représentent guère que 0.1 % de l'ensemble du budget fédéral. L'ANT limite son action à la supervision stratégique de la mise en œuvre des moyens de promotion de la politique touristique par des organismes fédéraux orientés vers le marché.
- Des efforts considérables de recherche et développement qui ont été déployés, ce qui inclut la mise en place d'un compte satellite du tourisme et d'autres instruments tels que le Rapport d'évaluation du tourisme au niveau international et l'introduction de prévisions touristiques.

Le Comité du tourisme a toutefois noté que subsistaient un certain nombre de problèmes d'ordre structurel, tout en faisant observer que la reprise du tourisme en Suisse reste fragile, qu'il conviendrait de poursuivre les réformes et, dans certains cas, d'en élargir la portée.

Le Comité du tourisme invite la Suisse à :

- Ne pas relâcher ses efforts d'amélioration de la structure et de la qualité des prestations et produits touristiques, et à les adapter au nouvel environnement de concurrence.
- Engager une évaluation approfondie de InnoTour afin d'obtenir un retour d'information sur les enseignements tirés et de prolonger le programme dans les domaines où des changements structurels restent nécessaires.
- Réexaminer le mécanisme fédéral d'aide financière au secteur de l'hôtellerie et de l'hébergement et, en particulier, les activités de la Société suisse de crédit hôtelier. Cette réforme devrait être axée sur la rénovation du secteur ainsi que sur l'augmentation de la dotation en fonds propres des PME innovantes et coopératives.
- Accorder une attention particulière à la situation du marché du travail dans le secteur du tourisme et intensifier les travaux d'analyse afin de déterminer des initiatives appropriées susceptibles d'améliorer l'attrait et la qualité de ce secteur ainsi que les perspectives d'évolution de carrière des professionnels du tourisme. Il conviendrait que la Suisse élabore en parallèle un concept de formation professionnelle intégrée afin de mieux adapter l'enseignement et la formation aux besoins du secteur.